



# F O N T A I N E S

DE

# B R O C E L I A N D E

DIRECTEUR  
RONAN FICHERY  
DRUIDE ABROC'HELL

ARTISTIQUES

LITTERAIRES

TOURISTIQUES

REDACTION-ADMINISTRATION: 54 RUE POUILLAIN-DUPARC RENNES TÉL. 40-76-45  
C.C.P. RENNES 1158-96

ABONNEMENT 5 NF.

## L'ENCHANTEUR MERLIN NOUS ECRIT:

### AUX FONTAINES DE BROCELIANDE

Mon cher Directeur,

Du Petit Chose au Père Ubu

Je vous avais demandé un certain délai, depuis ma dernière communication car je tenais à me documenter très complètement pendant cet hiver très pluvieux et suffisamment doux. En effet, le temps m'a apporté une certaine documentation et j'y ai puisé des renseignements très savoureux et suffisamment pourvus de bon sens sur les seize années qui se sont écoulées depuis la libération de 1944. Dans ma dernière communication qui vous avait apporté une rectification qui avait son importance, j'avais mis en cause Monsieur le Lord-Maire de Rennes, Exeter, Rochester, Louvain et autres lieux. Mais les renseignements que j'ai recueillis vont me permettre de vous indiquer depuis son origine effacée la marche ascensionnelle et rapide de ce personnage devenu comme chacun sait, l'un des factotum les plus importants de notre république 4<sup>e</sup> et confirmée par la V<sup>e</sup>, si peu fertile en hommes nouveaux.

Le "Petit Chose" est un produit de l'Université, resté jusqu'en 1943 assez effacé, mais la cohésion des démocrates chrétiens pendant l'occupation avait maintenu son hostilité à la politique du Maréchal Pétain, excepté certains, bien notoires qui modifièrent par la suite leur attitude comme l'actuel Louis Terrenoire qui sacrifia son Maréchalisme et s'est fait, comme chacun sait, une place enviable dans la V<sup>e</sup> République. Bidault, Flory, de Menthon, Teitgen, Gilbert Dru, Francisque Gay, Edmond Michelet, André Colin, futur Secrétaire Général du M.R.P. fut chargé de sa réorganisation.

Notre Fréville, universitaire obscur, originaire du pays d'Atois, fils d'instituteur, avait adhéré depuis longtemps, à la Démocratie Chrétienne. Mais il faut attendre 1943 pour voir ce personnage pourvu d'un rôle important. C'est son arrivée à Alger après le 4 novembre 1943 où il fut admis au sein de l'Assemblée consultative qui devait à l'origine se borner à émettre des vœux, mais qui en réalité, à grand renfort de célébrités du parti communiste et de représentants d'autres partis devait s'égailler sur tout le territoire. En Bretagne, ce furent tous des hors venus, ignorant tout du pays où ils devaient s'imposer, de ses besoins et de son optique particulière. C'est ainsi que nous le vîmes arriver à Rennes en 1944 avec la charge de directeur de l'Information. Où pouvait-il puiser des renseignements sinon en récoltant pieusement les dossiers constitués avec peine et fantaisie par le fameux commissaire Morellon qui avait mangé à tous les râteliers et qui eut par suite maille à partir avec les Cours de Justi-

ce et dont il semble qu'il fut sauvé avec difficultés.

Tous ces renseignements ont été contrôlés aux meilleures sources. En effet l'arrivée de Monsieur FREVILLE à Rennes n'est pas due au hasard; il y avait un certain travail à accomplir à Rennes. Et il se mit résolument à l'ouvrage. Nous ne parlerons pas des procès de Presse auquel il fut mêlé, ce sont là des choses qui ne nous regardent pas, et cela nous entraînerait fort loin de ce qui nous touche de plus près, soit le Mouvement Breton que notre Chef de l'Information continua de combattre vigoureusement.

On voulait à toute force voir dans ce mouvement un suppôt de la puissance occupante. Confondre le sujet et l'objet, si disparate pourtant, c'est le comble du primarisme. Le patriotisme breton n'est pas une création allemande ou à son service. C'est un orgueil légitime et qui n'est pas dirigé contre la France moderne, âgée seulement de 160 ans, alors que le patriotisme breton atteint son second millénaire. Mais voyons se dérouler les actes du Service de l'Information dans l'ordre chronologique:

Il vous souvient, mon cher Directeur, que vous fûtes arrêté le 11 août 1944 et envoyé au camp de concentration où il fut impossible de relever contre vous un délit quelconque de collaboration avec l'occupant. Et vous fûtes relâché en Octobre 1944, avec la mention dans le dossier "Rien à reprocher au point de vue National". Mais vous fûtes réemboîté trois jours après comme membre du PARTI NATIONAL BRETON. C'était assez gaulois de voir un exclu de ce parti car il n'en approuvait pas certaines lignes se voir reprocher cette appartenance. Mais vous fûtes enfermé à la Baraque XV de célèbre mémoire avec les autres membres de partis qui ne pouvaient vous concerner. Et le 1er Décembre 1944, vous fûtes incarcéré à Jacques Cartier sous l'inculpation d'intelligences avec l'ennemi après parution dans OUEST-FRANCE d'un article vengeur de Fanch Gourvil sur la Bretagne qui recevrait tous ses droits. Et vous partageâtes la cellule 55 avec le Préfet régional de Vichy Robert Martin. Mais tout de même, on n'arriva pas à prouver le fait reproché et un non lieu intervint en Août 1945 et l'Internement cessa le 6 novembre 1945 quant le Conseil Général de Rennes mit fin aux exploits du Comité de Libération, qui avait cessé d'être dirigé par son président qui ne voulait pas faire cause commune avec les fous de la Libération.

Mais entre temps, après votre libération, vous fondiez à Rennes le Cercle de Brocéliande, qui devait poursuivre l'œuvre nécessaire d'érudition bretonne et cela sans aucune arrière-pensée politique. Les CAHIERS DE BROCELIANDE naquirent en Juin; mais aussitôt le service de l'Information s'empressa de vous faire traduire en Chambre Civique, où

après des débats hargneux qui ne concernaient qu'un délit d'opinion, pourtant intraduisible en Justice, vous en sortiez avec l'indignité Nationale à vie et toutes les conséquences qu'il en résultait pour vous, comme ancien officier et mutilé de guerre. Mais la providence veillait et rétablit peu à peu ce que notre FREVILLE avait voulu détruire, jusqu'à l'amnistie complète survenue en avril 1951. Cependant, il vous fit poursuivre en 1949 et le Président Rozec vous condamna à 10 000 francs d'amende pour avoir dirigé FONTAINES DE BROCELIANDE, - qualifié organe de presse - étant frappé d'indignité Nationale.

Mais ce n'est pas fini. En 1954, vous aviez édité par vos soins une HISTOIRE DES INSTITUTIONS DE LA BRETAGNE, Droit Public et Droit Privé, ouvrage de science pure, sans aucun but politique. Vous obéissiez en l'occurrence au vœu le plus cher du Doyen honoraire de la Faculté de Droit de Rennes, le regretté DURTELLE DE SAINT SAUVEUR. Celui-ci avait repris entièrement de sa main le manuscrit laissé par le célèbre professeur à la Faculté de Droit de Paris Marcel PLANIOL, qui avait obtenu le Prix Odilon Barrot en 1895. Publication bien tardive, certes, mais combien nécessaire au dire des membres des Sociétés Savantes. En 1955, vous sortiez le troisième tome et l'on monta contre vous une horrible machination. N'aviez vous pas détourné avec le fils de l'auteur dont vous édifiez sur un terrain venant de la succession de sa mère, une somme de 10 500 000 frs. prélevée sans droit sur les fonds de la construction? Ce fut pourtant une base d'une action qui dure encore et qui, en dépit d'un arrêt de la Cour d'appel du 15 Janvier 1957, reconnaissait l'absence de tout délit et rendait sa liberté à Maurice Planiol. Mais les amateurs de scandale ont la vie dure, car on vit Monsieur FREVILLE donner de la voix avec les calomniateurs en 1955. Il n'est malheureusement pas étranger à tout ce scandale qui dure encore, et auquel vous vous efforcez de mettre fin. Bien d'autres personnes sont impliquées dans cette affaire. L'avenir prochain dira leurs noms.

Mais, la première magistrature de l'homme d'Alger, si peu tendre aux Bretons touchait à sa fin. Il fallait lui assurer une bonne prébende politique. On lui chercha un poste de Conseiller Général. Il s'attaqua au brave Robert du Canton Nord Ouest de Rennes qu'il représentait depuis fort longtemps. Celui-ci, âgé, ne pesa pas lourd bien longtemps à une campagne menée avec soin par la Préfecture où régnait à ce moment l'homme-lige de P.H.T. l'alsacien Camille Ernst. Enhardi par ce premier succès, on lui prépara une élection savante comme député de la 1<sup>ère</sup> Circonscription de Rennes...

Ah, mes amis, que voilà là un beau sujet! Vit-on mieux organisée la candidature officielle! Enfoncé, Badinguet, et sa façon de faire voter pour les amis du pouvoir les soldats dans le képi du Capitaine. Mais Badinguet vivait dans les temps historiques où les subtilités de la 4<sup>e</sup> étaient encore inconnues. On a trouvé mieux depuis. Le M.R.P. est tout puissant à Rennes. Convenablement chapitrés par des directeurs de conscience soigneusement choisis, les prêtres et fidèles ne purent se dérober et l'on vit même les bonnes sœurs en colonne par quatre, sortir de leurs cloîtres au commandement, et voter comme un seul homme pour Fréville... Bel exemple à méditer pour les générations futures et le respect de la conscience humaine que l'on prêtait au Suffrage universel.

N'empêche qu'il y a là bien matière à réflexion et j'imagine que nos compatriotes y penseront un jour. Tout arrive, ici-bas, même la Justice que l'on dit boiteuse.

Et l'on remit Fréville comme maire de Rennes avec une municipalité soigneusement expurgée. On eut soin d'extirper un certain nombre de conseillers non obéissants et tout se passe désormais à merveille, à ce que l'on croit, mais le nombre des mécontents s'allonge et il pourrait y avoir un mauvais réveil. Mais nous ne nous sommes occupés jusqu'ici de l'action judiciaire menée par notre Député Maire. C'est alors qu'il intensifia sa campagne anti-bretonne qu'il avait pourtant depuis longtemps essayé de poursuivre depuis la création par le truchement de LE GOAZIOU de Kemper, de la NOUVELLE REVUE DE BRETAGNE depuis longtemps sombrée dans l'indifférence et l'oubli.

En 1958, il prononça la mise à l'index des ouvrages bretons dont ceux du Cercle de Brocéliande, rigoureusement chassés des librairies et poursuivis en tous endroits et par tous les moyens. Le Petit Chose vous a mis en pénitence au pain sec et au cabinet noir. Vous souvient-il qu'en avril 1958, à la réunion des Ecrivains bretons vous fûtes considéré comme une bête cruelle et l'objet d'une curiosité insolite de la part des confrères? Et même, ne fûtes vous pas vous-même étonné de voir la Présidente Madame la Super-préfète ERNST entrer en transes en vous voyant à l'entrée de la salle? Evidemment, vous fûtes trop poli pour vous enquerir des raisons de cet émoi, qui fut vite dissipé en un clin d'œil lorsque elle vous désigna à son mari qui ne vous connaissait pas et qui avait agi si faiblement dans l'affaire de la rue d'Isly.

Pendant ce temps, on cherche à réparer les dégâts immenses commis par notre député maire. Voilà 5 ans que la construction PLANIOL est arrêtée, et la justice recherche à tâtons à tâcher de lui sauver la face tout en essayant de suivre ses exclusives. De par ma chandelle verte, s'écria notre immortel roi URU, bien connu des notables rennais dont vous fûtes au début du siècle, qu'on ouvre la chausse-trappe à nobles et qu'on y plonge tout le monde! Vendeur, acheteurs, tous en société et Châtel entrepreneur aussil Maintenant, cher Notaire Crespel de mon cœur qui vous vous entremettez activement envers les acquéreurs pour les empêcher de régler leur véritable situation, qui guigniez la vente de ce terrain, vente déjà prévue par vous pour 1957 et que la Cour d'appel avait empêchée, préparez vous, le croc à phynances vous appartient désormais!

Cornegidouille, ça aurait été du beau travail bien fait! Mais il a été fait appel de cette mise en société contraire aux principes jugés par la Cour et qui a autorité de la chose jugée. Et il y a encore bien pis. Il y a dans le M.R.P. des pies qui ne chantent pas comme des merles! Il y a une insuffisance d'actif qui empêche le liquidateur de terminer cette affaire autrement que par une mise en faillite définitive. Et l'intéressé proteste bruyamment. Comme par hasard, les terrains de son chantier mis en vente par ledit liquidateur auraient été rétrocédés à la ville de Rennes pour une somme ridicule à son dire en vue de la construction d'immeubles à bon marché dont l'exécution est confiée à des entrepreneurs de Brest. Et déjà on fait courir sous le manteau que d'aucuns auraient fait de bonnes affaires et pots de vin à la clef... L'avenir prochain dira si c'est à tort ou à raison.

Quoi qu'il en soit, les chercheurs d'argent pour boucler le déficit ne doivent pas compter sur les dépouilles opimes de la rue d'Isly. Devant le scandale qui prend une tournure inquiétante, il convient d'apporter un frein. Vous avez bien fait de vous adresser à la Justice répressive afin d'éviter de nouveaux maquignonnages. Lorsque celle-ci aura terminé sa besogne d'apurement et qu'elle aura remis les choses au point, déterminé les responsabilités, réprimé les tentatives d'agiotage et de spéculation, il appartiendra au Conseil d'Etat de recevoir l'affaire et d'indemniser les pauvres acheteurs si mal conseillés dans cette affaire, de ce que des fonctionnaires trop zélés ou partisans leur ont fait perdre.

Gageons que le Petit Chose va connaître un regain d'actualité. Après avoir foulé aux pieds la liberté de pensée et la liberté d'expression en tant que directeur de l'Information il va être dans ses petits souliers pour avoir contribué à créer de toutes pièces un scandale qui pèse lourd sur la Ville de Rennes et qu'il serait facile de résoudre si quelqu'un voulait y mettre de la bonne volonté.

L'enchanteur MERLIN

NOTE DE LA RÉDACTION  
Nous avons déjà reçu depuis un certain temps l'intéressante communication de l'enchanteur Merlin. Pourtant, nous hésitions à le publier, en attendant une confirmation complète. L'occasion nous en a été offerte par des acquéreurs menacés par la vente imminente de l'immeuble. Leurs droits devaient être protégés. Ils m'ont demandé d'envoyer à Monsieur Fréville, Député-Maire de Rennes, la lettre suivante que nous publions.

LA DIRECTION

(suite page 3)

SUIITE DE LA PAGE 2

RENÉ CRUCHON  
ASSUREUR-CONSEIL  
54, RUE POUILLAIN-DUPARC, 54

8 Mars 1961

Monsieur FREVILLE  
Député-Maire,  
Hôtel de Ville  
RENNES

Recommandée A.R.

Personnelle

Monsieur,

Je suis informé que des acheteurs de Magasins ou d'appartements dans l'immeuble resté en panne au 4 de la rue d'Isly et 15 Boulevard de la Liberté ont l'intention de manifester prochainement leur mécontentement de la non-reprise des travaux qui avait été prévue par mes soins dès le 1er Aout 1957 et qui a été retardée par la non exécution des contrats en raison de l'attitude prise par Plantol père et fils qui n'a abouti qu'à un échec complet et à la saisie de l'immeuble par le Sous-Comptoir des Entrepreneurs.

Je ne veux pas ici entreprendre le procès de cette affaire. La Justice répressive est actuellement régulièrement saisie.

Mais ces acheteurs qui ont été abusés ont confié à votre adjoint JEANTON leur désir de saisir M. JOUAULT, Député de Rennes. M. JEANTON les en aurait dissuadés, prétextant que M. JOUAULT serait dans l'incapacité de mener à bonne fin l'intervention auprès des Pouvoirs Publics. Et il leur a conseillé de vous présenter une requête.

M. JEANTON leur aurait déclaré que le Député-Maire de Rennes leur accorderait une audience s'ils se présentaient en groupe auprès de vous.

Je n'ai personnellement aucune objection à faire, étant moi-même plus menacé qu'eux dans mes intérêts personnels en tant qu'acheteur d'un magasin, d'un garage et d'un appartement et aussi en ma qualité de syndic, chargé de la répartition des fonds entre les parties prenantes (Arrêt de la Cour d'Appel du 15 Janvier 1957) caution solidaire de Plantol et détenteur des fonds de la construction déposés à la BICO, et les comptes de la construction arrêtée depuis 1955 n'ont pas été réglés depuis cette époque.

Je dois vous dire que l'intrusion de certains hommes politiques dans cette affaire lui a été néfaste. Une plainte ayant été déposée par moi, il convient d'attendre que l'enquête qui doit s'ouvrir un jour ou l'autre ne manquera pas de faire éclater toutes les vérités nécessaires à obtenir réparation du Conseil d'Etat pour le préjudice causé.

Mais il me serait indispensable de connaître par une réponse que je sollicite de vous avant le 15 Mars 1961, que vous n'avez personnellement pris part à cette affaire à aucun moment, tant en qualité de Directeur de l'Information que de Maire de Rennes et que vous ne vous êtes à aucun titre engagé contre qui que ce soit, et que vous y restez étranger.

En attendant votre réponse qui sera communiquée aux acquéreurs, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Cette lettre, écrite sur la demande de nombreux acquéreurs a été adressée par mes soins à Monsieur FREVILLE, Député-Maire de Rennes par lettre recommandée avec accusé de réception sous le N° 898, le 8 Mars 1961 et reçue par l'intéressé le 9 Mars.

Notre but était d'obtenir de lui une explication sur motifs de son intervention dans l'affaire de la rue d'Isly.

Il a préféré ne pas répondre ou tout au moins jusqu'à ce jour nous n'avons rien reçu. Que faut-il en conclure? Nous devons croire à sa responsabilité très engagée. Il en est pris note pour la part que la Justice aura à trancher.

RENÉ CRUCHON

LES HOMMES - LES IDEES - LES LIVRES

SUIITE DE LA PAGE 6

«PAX» publie aussi une revue de presse où notre attention a été retenue par la publication de notre ami Michel Duval: «Forêts et Civilisation dans l'Ouest au 18<sup>e</sup> siècle»

C'est tout un monde qui vivait de la forêt, artisans, ouvriers des forges et des verreries alors assez nombreuses. C'était aussi un droit particulier qui régissait l'exploitation et la conservation de ces bois dont nous avons encore des débris impressionnants. La Marine fut bien pour quelque chose dans cette dilapidation provoquée par la disparition de l'encadrement officiel de l'ancien régime.

Nous trouvons aussi sous cette rubrique une étude sur «Hersart de la Villemarqué et le Barzaz Breiz», de F. Gourvil, et on demande à celui-ci ce qui restera toujours un grand point d'interrogation: quel fut le rôle de la Villemarqué dans l'élaboration du recueil des chants populaires de la Basse-Bretagne. Quoi qu'il en soit, le recueil eut une influence profonde sur la renaissance de la culture bretonne dont les effets se font encore sentir à l'heure actuelle.

A ce propos, nous devons ajouter que dans le Bulletin des Sociétés Savantes de Bretagne, Monsieur Pocquet du Haut Jussé s'est occupé aussi de la question. Certes, il y a dans les poèmes de la Villemarqué des récits très nets de guerre et de haine entre les Bretons et les Français, mais comme l'a fait remarquer le Président de la Société d'Histoire de Bretagne, il faut tenir compte de ce que, à l'époque où les Bretons en formation se sont heurtés à l'appareil franc alors en place, ni les uns ni les autres n'étaient des petits saints, et il faut bien admettre qu'il y ait eu des périodes difficiles et des contacts un peu rudes.

Nous voulons aussi signaler à nos lecteurs la parution à Brest, rue de Dixmude, d'une revue bretonne dirigée par Roparz Hemon et d'un vaillant petit journal pour enfants: «Wang ha Wenig» publié par notre ami l'abbé Le Calvez qui dirige l'école bretonne de Plouezec. Nous reviendrons sur ces deux publications.

## A nos lecteurs et amis

Notre ami Jean LE FLEM, Druide Ker OWL, musicien talentueux, publie dans chaque No des FONTAINES DE BROCELIANDE une romance que nos lecteurs auront appréciée. Pour développer le goût de la musique parmi l'élite bretonne qui suit ses efforts, il se propose d'adresser gratuitement à nos lecteurs qui lui en feront la demande, sa dernière production joliment éditée et consacrée à une poésie de SULLY-PRUD'HOMME, «LE CYGNE», mélodie pour soprano ou ténor.

Naturellement, cet offre est limitée. Ecrivez donc au plus tôt à Monsieur Jean LE FLEM, Passage du Gai-Soleil, EPINAL (Vosges), pour obtenir cet envoi gracieux.

L'abondance des matières, surtout d'actualité, nous a obligés d'écourter notre revue de livres et de presse. Nous aurions pourtant beaucoup de choses à dire.

La publication de notre feuilleton «GALEHAUDIN OU LA PARFAITE SOCIÉTÉ CELTIQUE» reprendra avec notre prochain numéro.

Les Prix littéraires internationaux

INTERFRANCE DE POESIE ET DU CONTE

viennent d'être décernés à:

L'abbé Charles THOMAS, né à Port-Saint-Père, (Loire Atl) et habitant Angers, Prix Interfrance de Poésie, avec:  
AUX PLAINES DE MEMOIRE

Madame Jeanne BLUTEAU, née à Audierne (Fin.) et habitant Rouen, Prix Interfrance de Poésie classique, avec:  
LE POINT DE SALURE

Monsieur Alexis LORGE, né à Martelange (Lux. Belg.) et habitant Bruxelles, Prix Interfrance du Conte, avec:  
ZERO DE MEMOIRE

# PUISQU'ICI-BAS TOUTE AME...

Poésic de Victor HUGO.

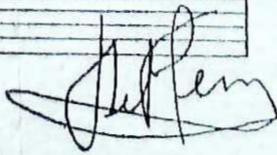
Musique de Jean LE FLEM, Druide Ker OWL.

And.<sup>no</sup> Beaucoup d'expression **PUISQU'ICI-BAS TOUTE AME** Musique de : JEAN LE FLEM, Druide / Ker OWL  
 Poésie de Victor HUGO

Puis-qu'i-ci-bas toute â-me Donne à quel-qu'un Sa mi-si-que, sa  
 flam-me Ou son par-fum Puis-qu'i-si tou-te cho-se Don-ne tou-jours Son é  
 pine ou sa ro-se A ses a-mours; Puis-que l'air à la bran-che Don-ne l'oi-  
 seau; Que l'aube à la per-ven-che Dorme un peu d'eau Puis que lors-qu'elle ar-  
 ri-ve Sy re-po-ser L'onde a-mere à la ri-ve Donne un bai-ser; Je te donne a cette  
 heu-re Pen-ché sur toi La cho-se la meil-leu-re Que j'aie en  
 moi Re-çois donc ma pen-sée Tris-te d'ail-leurs  
 qui comme u-ne ro-sée T'ar-vive en pleurs

Tempo

Re-çois mes vœux sans nom-bre O mes a-mours Re-çois la flamme ou l'om-bre De tous mes  
 jourc Mes trans-ports pleins d'i-vres-se Purs de soup-çons Et tou-tes les ca-  
 res-ses De mes chan-sons Mon es-prit qui sans  
 voi-le Vogué au ha-sard Et qui n'a pour é-toi-le Que ton re  
 gard Ma mu-se que les heu-res Ber-cent rê-vant Qui pleu-rant quand tu  
 pleu-res Pleu-re sou-vent Re-çois, mon bien cé-leg-te  
 ma beau-té Mon cœur dont rien ne res-te l'a-mour



## LE CERCLE DE BROCELIANDE

54, rue Poullain-Duparc, 54

RENNES

présente:

DENISE DEFFAINS

BARDE ALC'HOUEDER MOR

# O R A I S O N   S U R   T E S   P A S

## S U I V I   D E

# P O E M E S   D I V E R S

Le Cercle de Brocéliande est heureux de présenter au public un troisième ouvrage de poèmes du charmant barde du Gorsedd Denise DEFFAINS. Ses deux premiers volumes *FACE AUX AMERS* et *AU SOUFFLE DU LARGE* ont déjà été accueillis avec faveur par la critique et par le public connaisseur et amoureux des beaux vers pleins de sensibilité.

Ce troisième recueil n'est pas, loin de là, inférieur aux deux autres. Au contraire, il montre que la jeune artiste du Verbe s'épanouit et prend du large. *Oraison sur tes pas*, suivi de *Poèmes divers* va nous en donner la preuve magistrale. Eloquemment préfacé par George André DELAUME, Lauréat de l'Académie Française, qui souligne avec talent l'effort du

jeune auteur vers la perfection de son art, ce livre nous apportera la sincère confession d'un amour né au cœur du poète, si complet et si dévorant que nous en sommes touchés et ravis à la fois. Ce sont des bras tendus vers celui qui ne comprend pas. C'est, comme disait Arvers dans son fameux sonnet "Ce murmure d'amour élevé sur ses pas"

Monsieur Delaume vient de mourir récemment. Nous regrettons vivement sa disparition, mais nous tenons à donner à nos lecteurs le texte éloquent de la préface qu'il avait écrite.

RONAN PICHERY, DRUIDE ABROC'HELL.

## Preface de Georges-André DELAUME,

Lauréat de l'Académie Française.

**D**ENISE DEFFAINS? Un jeune poète-femme de vingt cinq ans, bretonne jusqu'au fond de son sang et de son âme Celte.

Je l'ai connue spirituellement par la lecture de ses premiers livres «FACE AUX AMERS» et aux «SOUFFLES DU LARGE». Puis physiquement sur présentation. Et la grande fille correspond physiquement au psychique.

En la lisant, j'ai été frappé par son assurance et sa foi vitale exprimées énergiquement et par images parfois symboliques. J'ai écrit dans un sonnet: «Le destin d'un mortel s'ouvre avec son berceau» Pour Denise Deffains, «Une fée apporta dans le sien une lyre.» Le Druides Celtique du Gorsedd Breiz, Monsieur Ronan Pichery Abroc'hell, dans sa préface de «FACE AUX AMERS», a nommé le poète: «voix surnaturelle». Je l'approuve.

Pour elle, l'appel de la poésie est un appel d'âme, strident et doux à la fois. Sa plume est féconde. Romantiques et symbolistes semblent se rejoindre dans son tréfonds, mais c'est elle et elle seule son moi-poète. La forme? Tout évolue. Pourquoi en s'attachant trop à de vieux principes, enchaîner ce qui ne demande avec souplesse, liberté et valeur qu'à prendre son vol et affirmer sa personnalité? L'école? une hérésie! Pourvu qu'au clavier du cœur et de

l'esprit naissent des chants magnifiques qui expriment la délicatesse d'une âme, la sensibilité complexe de l'être, la luminosité de la pensée sur la musique des mots.

Si Denise Deffains veut créer son genre elle-même, je l'applaudis sous condition d'une langue raffinée et classiquement française. Elle est née dans un monde simple d'honnêtes travailleurs; c'est un sauvageon issu de ces akènes spirituels que la vie sème au hasard. Et l'akène fleurit.

Dans la Reine de Sabba on chante: «Pour être Reine, hélas, cesse-t-on d'être femme?» On pourrait écrire de Denise: «Pour être poète, cesse-t-on d'être femme?»

C'est d'un appel sans écho que ce livre a grossi; resoulement dont l'être aimé, insensible, qui bafoue un bel amour par ignorance de sa beauté est, j'ose le dire, presque heureusement le responsable pour ce que les présents poèmes contiennent d'élan, de fougue, de don de soi-même.

Rompant avec les vieux usages qui veulent qu'on cite quelques beaux vers, au hasard, dans une préface, je me garderai de le faire, car je conseille qu'on lise entièrement et avec assiduité ces poèmes réunis sous le titre de *Oraison sur tes pas* pour que les lecteurs et lectrices trouvent, exprimé, ce qu'eux même ont pu ressentir dans la vie, sous la plume d'un jeune poète-femme, mais d'un vrai, d'un grand poète.

GEORGE-ANDRÉ DELAUME  
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

## En vente chez l'auteur aux conditions suivantes:

10 exemplaires sur Papier du Marais «Alfama» numérotés de 1 à 10 (vendus)

100 exemplaires sur papier satiné numérotés de 11 à 111, l'exemplaire 6 NF

Adresser les fonds à Melle Denise DEFFAINS, 9bis, Boulevard Jacques Cartier,  
SAINT-MALO  
CCP RENNES 1949-43

## LES HOMMES — LES IDEES — LES LIVRES

PAR RONAN PICHÉRY-ABROC'HELL

Albert LEPAGE — JEANNE FILLE DE FRANCE?

Editions Dutilleul, Bruxelles Paris, Cercle d'Etudes Littéraires Françaises, 42 avenue de la Couronne, Bruxelles 5

**V**OICI un livre qui mérite que l'on s'y arrête. Le sujet en vaut la peine. Chantée sur tout les tons, depuis son procès et sa réhabilitation, Jeanne d'Arc a été dressée sur les autels. Une légende merveilleuse s'est dressée autour d'elle. Nous allons tâcher d'y voir clair et d'étudier le personnage tel que Albert Lepage l'a conçu et tel qu'il aurait existé si l'on adopte certains problèmes d'ordre critique qui n'ont eu pour but que de rendre le personnage plus près de nous et moins idéalisé.

Albert Lepage a non sans talent, adopté la thèse par laquelle Jeanne d'Arc n'aurait pas été la pastourelle que les auteurs nous ont décrite avec beaucoup de complaisance. Elle serait née fille illégitime du fruit des amours de la femme de Charles VI, Isabeau de Bavière, et de Louis d'Orléans, frère du roi. On sait que Charles VI était devenu fou à la suite d'une fâcheuse rencontre qu'il fit en forêt du Mans, alors qu'il se rendait en Bretagne, se promettant de faire une action punitive contre le Duc de Bretagne qui refusait de se plier à ses desirs; mais sa tête pas bien solide ne résista pas à la harangue d'un émissaire du Duc. Il prit peur, tomba en déraison, et on le ramena à Paris. Le malheureux vécut encore de nombreuses années, mais sa femme Isabeau devint la maîtresse de son beau-frère Louis d'Orléans et la gaillarde eut de nombreuses couches dont celle au cours desquelles elle mit au monde DUNOIS, dit le BATARD D'ORLEANS que nous allons retrouver dans son *Odyssee*.

Ainsi, on ferait d'elle la compagne et le guide de son frère. Cela n'est nullement impossible, mais voyons d'abord son Etat Civil.

Si l'on admet la thèse jusqu'ici adoptée, on la ferait naître en 1412. Or Louis d'Orléans fut tué par Jean sans Peur en 1407. Il faut donc que Jeanne soit née antérieurement à cette date ou légèrement après. C'est possible. Et qu'elle ait été placée sur la bordure du domaine des Capétiens pour s'y voir lever n'a rien non plus d'extraordinaire. On aimait bien cacher les bâtards chez des personnes sâtes et loin de tout centre. Mais comment comprendre les fameuses voix qui avaient indiqué à Jeanne la mission qu'elle devait remplir? Si l'on en croit les auteurs modernes qui se sont penchés sur son cas, il n'est pas impossible que l'on se soit servi d'elle pour diriger son frère DUNOIS.

Mais voyons la situation exacte. Ce n'est pas une guerre franco-anglaise qui se livre, mais une lutte pour la suprématie entre Plantagenets Lancastre et Valois. Du côté Valois, le Capétien roi de Bourges est un assez chétif personnage, peu confiant en lui-même, mais très ombageux sur l'appui que lui donnaient ses conseillers et les bâtards qui l'appuyaient. On sait combien les Capétiens demeuraient égoïstes et rancuniers. Ce furent des monstres d'ingratitude. Lorsque leurs compagnons avaient atteint le but qu'ils s'étaient proposé, ils étaient cassés aux gages ou emprisonnés. Il ne convenait pas de se montrer financier trop habile comme Jacques Coeur ou de trop bien réussir dans ses entreprises. On disparaissait et nous verrons si Jeanne n'a pas eu le même sort.

La reconnaissance du roi à Chinon semble avoir été machinée à l'avance. Qu'elle ait reconnu de suite et entre autres son frère utérin, elle a dû être guidée. On a crié au miracle! Est ce bien vrai? Albert Lepage nous dit dans son argument qu'il ne faut pas se livrer au scepticisme. L'homme a besoin de croire à sa grandeur possible. C'est vrai dans bien des cas, cependant, dans celui qui nous occupe, il est bon de s'entourer de moins de poésie et de voir plus de précision dans une destinée qui nous a été donnée comme surnaturelle.

Rien de plus normal que la chevauchée des bords de la Loire, la prise d'Orléans, mais après le couronnement de Reims, il semble que le roi songea à s'en défaire. Elle essaya ensuite de prendre Paris, mais elle dut renoncer à son projet sur l'ordre du Roi lui-même après avoir été blessée à l'assaut de la Porte Saint-Honoré. C'est alors qu'elle aurait été trahie et abandonnée par les siens et vendue aux Anglais par Jean de Luxembourg pour le compte des Bourguignons. On sait que ceux-ci étaient des Capétiens de branche cadette qui luttèrent contre la branche aînée. Cela ne nous éloignerait pas du problème dynastique que nous venons de poser.

En tout cas, de lourdes incertitudes continuent à peser sur le supplice ou le prétendu supplice de Rouen. Dans le livre *OPERATION SHEPERDESS* que vient de publier à Londres André Guérin, avec le concours de Jack Palmer White, vient de le rap-

peler aux Anglais, paraît-il eux mêmes éberlués, que les «Anglais» qui assiégeaient Orléans étaient tout aussi français - Parisiens, Bourguignons, Normands, Picards, Champenois - que ceux qui défendaient la ville, et que la guerre de Cent ans fut une guerre dynastique et civile, beaucoup plus qu'étrangère entre «Nordistes et Sudistes» c'est à dire entre Plantagenets-Lancastre et Valois.

Il n'est donc pas certain que l'héroïne de Rouen fut la même que celle qui fit sacrer Charles VII à Reims. Et malgré la présence d'un Breton, RICHEMOND, parmi les compagnons de Jeanne, La Bretagne, non encore réunie au domaine royal n'était pas dans le coup. Richemond, qui avait loué ses services d'abord au roi d'Angleterre se loua ensuite au roi de France car celui-ci payait plus cher. Les hommes d'armes à cette époque louaient leurs services sans qu'ils eussent à faire preuve de soumission. On le vit bien lorsque Arthur de Richemond devenu Duc de Bretagne, il refusa l'hommage lige à Charles VII qui n'insista pas. La scène est restée célèbre.

Mais en Angleterre, on s'est souvenu tout à coup qu'un certain Shakespeare avait dans HENRI VI, fait une claire allusion à l'origine royale de Jeanne.

C'est le célèbre et fougueux évêque d'Orléans, Mgr Dupanloup, qui fit prévaloir le récit scolaire d'aujourd'hui. Quicherat avait lui aussi posé des questions précises.

Nous voici donc devant un problème d'Histoire qui semble ne pas devoir être résolu entièrement. Mais néanmoins, nous devons constater que l'équipée de Jeanne fortifia la maison de Valois sur le trône de Hugues Capet et permit l'organisation de la monarchie capétienne qui dura jusqu'à 1848, malgré la trêve révolutionnaire et l'Empire. Remercions Albert Lepage de sa contribution et admettons avec lui qu'un acte de foi vaut bien un sacrifice historique? De plus, signalons à nos lecteurs que l'ouvrage est poétiquement préfacé par Christian de Miomandre. Remercions les poètes, ils contribuent à mettre de la chaleur dans le cœur humain!

\* \* \*

Je suis en retard par suite de manque de place dans le dernier numéro, pour rendre compte comme je l'aurais voulu, du No 44 du bulletin «PAX», édité par l'abbaye de St Guénolé de Landevennec. Ce numéro est particulièrement intéressant.

Dans un article consacré à l'abbaye St Sauveur de Redon, il nous rappelle la fin de cet abbaye qui sans relâche depuis 868, date de sa fondation par St Convoyon, abrita la longue lignée des abbés de St Sauveur de Redon, d'abord réguliers, puis commanditaires. La révolution de 1789 trouva l'abbaye de St Sauveur dans une situation difficile, car des 9 religieux profès que comptait pratiquement le monastère, 5 firent défection; il se dispersa sous la poussée révolutionnaire, et l'Abbaye Royale de St Sauveur de Redon avait vécu. Elle a retrouvé son lustre comme église paroissiale et le haut clocher gothique, chef de la Résistance de Redon lors des invasions des Chouans de Sol-de-Grisolles en 1787, et aux 100 Jours, domine toujours l'horizon aux côtés de la Tour romane, témoin d'un passé plus lointain.

Une étude passionnante est à lire aussi dans ce No. Il s'agit du vénérable Jean Marie de La Mennais, et des ennuis qu'il eut avec l'Evêque de St Brieuc, Monseigneur Groing de la Romagère, qui l'accabla de tracasseries jalouses; le frappa même d'Interdit. Malgré les difficultés d'intérêt qu'il trouva dans la fondation des Frères de l'Institution Chrétienne, et des Filles de la Providence, J.M. de La Mennais était conscient de la légitimité de ses droits et savait les faire valoir avec une vigueur toute malouine.

Un article de Louis Soubigou sur la Gnose et les Gnostiques attire aussi notre attention. De cette Gnose qui eut sa grande efflorescence au 2ème siècle de notre ère, les auteurs en recherchent les origines lointaines, les structures d'ensemble, et en décrivent les invraisemblables variations. La gnose n'a pas disparue. Elle demeure pour l'humanité une tentation permanente de s'évader hors de la vraie foi, par des spéculations aventureuses et finalement décevantes.

(à suivre)

RONAN PICHÉRY-ABROC'HELL

LES PRESSES ARTISANALES DU CERCLE DE BROCELIANDE  
54 RUE POUILLAIN-DUPARC RENNES R.C. MÉTIERS 8260  
LE GÉRANT RENÉ CRUCHON DÉPOT LÉGAL: 4-1981